



Conférence

SERVICES DE TÉLÉASSISTANCE : FAUT-IL VRAIMENT S'Y FIER ?

Mardi 27 janvier 2014

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

18, rue Tiphaine 75015 Paris

Métro : La Motte Piquet Grenelle (lignes 6, 8 et 10) - Bus : ligne 80

Aujourd'hui, en France, plus de 500 000 personnes sont abonnées à un service de téléassistance. Ces dispositifs d'alerte contribuent à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou souffrant d'un handicap. Leur utilisation rassure l'utilisateur et son entourage.

Mais que valent les offres actuelles ? Donnent-elles un sentiment de sécurité satisfaisant ?

L'INC, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), a évalué plusieurs services de téléassistance. L'étude de terrain réalisée à l'occasion avec un panel de seniors a été complétée par une analyse juridique des contrats.

PROGRAMME

- 9h Accueil
- 9h10 Ouverture
→ Fabienne CHOL, directrice générale de l'INC
- 9h20 Objectifs de l'étude « services de téléassistance » et méthodologie
→ Marie-Cécile JACQUOT, ingénieur chargée des études de services à l'INC
- 9h40 Résultats de l'étude de terrain
→ Jawad HAJJAM, directeur délégué au développement du Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie (CENTICH)
- 10h Résultats de l'étude juridique
→ Patricia FOUCHER, chef du service des études juridiques, économiques et de la documentation de l'INC
- 10h15 Conclusions de l'étude
→ Marie-Cécile JACQUOT, ingénieur chargée des études de services à l'INC
- 10h30 Perspectives
→ Bernadette MOREAU, directrice de la compensation de la perte d'autonomie de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Questions-réponses

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.